

PLUi de Gleizé : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 octobre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Gleizé (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 24 septembre 2025. Il délimite 119 zones, dont 78 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 10 octobre 2025.

- Le PLUi de Gleizé s'applique dans sa version du 24 septembre 2025 ; nous publions 23 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 119 zones : 78 urbaines (U), 10 à urbaniser (AU), 15 agricoles (A) et 16 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Gleizé occupe le rang 30 par le nombre de zones délimitées : 62 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 293 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Gleizé depuis 2013, pour 967 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	119 zones
Zones urbaines (U)	78 zones
Zones à urbaniser (AU)	10 zones
Zones agricoles (A)	15 zones
Zones naturelles (N)	16 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAONE
Version du	24 septembre 2025
Partition GPU	DU_200040590
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/200040590/e6fe4cdb2fdb5a1b504c3208680fae66/200040590_reglement_SECT01_20250924.pdf
Règles extraites	23 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Gleizé

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	27 février 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29 avril 2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes

n'est pas anormale.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/gleize-69092>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Gleizé : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053586381
Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme,
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses
Dernier événement reconnu, commencé le	17 reconnaissances 1er janvier 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	Ua, Uaa, Uac, Ub, Uc, Ucc, Ud, Ue, Uf, Ug, Uh, Uia, Uias, Uic, Uie
Nomenclature des zones à urbaniser	AU1, AU2, AU3, AU4, AUda, AUf, AUh

Situation administrative

Code INSEE	69092
Code postal	69400
Intercommunalité	CA Villefranche Beaujolais Saône
Département	Rhône
Région	Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	119 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	119 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	119 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Villefranche-sur-Saône (3,0 km)	108 zones
Limas (3,3 km)	66 zones
Denicé (3,3 km)	53 zones
Lacenas (3,4 km)	41 zones
Arnas (3,5 km)	76 zones
Saint-Julien (4,9 km)	36 zones
Blacé (6,7 km)	60 zones
Cogny (6,7 km)	58 zones
Montmelas-Saint-Sorlin (7,3 km)	34 zones
Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais (7,4 km)	45 zones
Ville-sur-Jarnioux (7,7 km)	40 zones
Rivolet (8,4 km)	53 zones
Saint-Étienne-des-Ouillières (8,5 km)	87 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/gleize-69092>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Gleizé : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Vaux-en-Beaujolais (10,3 km)	60 zones
Le Perréon (11,6 km)	37 zones
Saint-Cyr-le-Chatoux (12,5 km)	26 zones
Quincieux (10,5 km)	57 zones
Pommiers (3,7 km)	117 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/gleize-69092>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.